



## LIMINAIRE de la Formation Spécialisée du CSAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE Du 4 avril 2024

Monsieur le Président,

L'annonce récente par Bruno Lemaire d'un coup de rabot de 10 milliards sur les dépenses publiques, acté en annulant ou réduisant par décret les crédits prévus dans la loi de finances 2024, va impacter la politique du logement, l'éducation nationale et la transition écologique alors même qu'elles étaient toutes présentées comme des priorités par le Président Macron.

Nous le savons, la DGFIP ne sera pas épargnée par cette politique d'austérité annoncée.

D'ailleurs, le ministre Guérini avait préparé le terrain dès l'année dernière par son annonce d'une « année blanche pour les fonctionnaires en 2024 » qui revient également sur le tapis !

Autrement dit, en 2024, le gouvernement ne veut aucune augmentation de la valeur du point qui détermine les revenus pour 6 millions de salariés de la Fonction Publique, ni aucune autre mesure générale !

Avec un taux d'inflation non maîtrisé, alors même que le pouvoir d'achat des fonctionnaires a perdu plus de 25 % depuis 2008, nos gouvernants montrent à quel point ils méprisent les fonctionnaires de l'État.

Et cela n'est qu'un avant-goût de la suite ...

Le 12 mars dernier, Emmanuel Macron s'est adressé aux hauts fonctionnaires, leur intimant « *le devoir d'accélérer et d'exécuter les réformes pour obtenir des résultats ! ...* » confirmant ainsi la volonté de détruire la Fonction Publique qui fait partie de son « credo » depuis bien longtemps.

Ce discours autoritaire reflète, sans surprise, la totale adhésion du président aux dogmes ultras-libéraux qui s'appuient sur une vision étriquée du Service Public complètement indifférente aux droits des citoyens de France à bénéficier de services médicaux, de Sécurité, d'écoles, de transports et des services administratifs qui étaient pourtant reconnus internationalement pour leurs sérieux et qualité, et pour lesquels ils payent des impôts !

C'est sans surprise encore, que ces propos font écho à la déclaration de son 1<sup>er</sup> ministre qui, sans vergogne au moment de la rébellion du monde agricole, imputait l'origine de tous les maux de cette crise à : « *une administration trop lourde, des normes trop contraignantes et des contrôles entravant l'activité économique* ».

**Ben voyons !!!**

Et d'ailleurs, pendant qu'on y est, ne serait-ce pas également l'origine du changement climatique, des tremblements de terre à Taiwan, de la pollution de la Seine pour les JO 2024 ... et de la fugue du chat de la Mère Michel ?

Allons « messieurs-dames les gouvernants » ! Soyons sérieux !

D'après nos « têtes-pensantes », si tout va mal dans notre société, les seules responsables seraient les administrations : trop rigides, trop complexes, trop intrusives !  
Ils oublient que c'est eux qui signent les décrets et réglementations diverses ...

Et en aucun cas d'après eux, cela ne pourrait venir de leurs décisions arbitraires, contradictoires et immatures depuis les quarante dernières années, et auxquelles est intimement lié un certain Emmanuel Macron depuis 2007 !

Rappelons-nous, par exemple, la loi de 2015 dite « Loi Macron » ...

Pour Solidaires Finances Publiques, cette attitude n'est en rien surprenante.

Elle fait écho au discours du même président qui, devant un panel de chefs d'entreprise en 2017, affirmait que : « *les fonctionnaires des finances publiques exerçant leur mission de contrôle fiscal appliquent aux acteurs économiques des « douilles » sans fondement* ».

Selon le Président, pour donner de l'efficacité au service public, il faut avoir un mouvement de déconcentration des services de l'État, notamment en matière de RH, et étendre le pouvoir de dérogation des préfets...

On y revient !...

On en avait entendu parler au moment du NRP, mais le grand « chamboule-tout » avait un peu caché l'affaire ...

Il serait donc de bon ton, à l'avenir, que la gestion des personnels soit sous la coupe des directions locales ou des préfets, qui organiseraient les services publics au niveau départemental, et/ou plus si affinités, en fonction des besoins, et ajusteraient les services et les personnels en fonction des priorités qu'eux seuls décideraient ?

Est-ce-à-dire que les agents des différents secteurs ministères/hospitaliers/territoriaux seraient également susceptibles de devenir « interchangeables » en fonction des décideurs locaux ?

Après l'arbitraire des salaires « au mérite », les agents devront-ils faire face à l'arbitraire des décisions de postes métiers/statuts ?

« Bien le bonjour » les petits arrangements entre amis !

Vous comprendrez, monsieur le Président, qu'avec le départ de notre Afipa-RH dont le remplacement ne semble pas prévu, nous commençons à nous inquiéter sur l'avenir à moyen terme ...

Vous nous direz tout cela dépasse le « local » ?

L'expérience nous a prouvé, monsieur le Président, que RIEN n'est anodin et que bien des mises en application actuelles ont montré leurs racines dans des discours et des rapports ministériels discrets du Passé.

Aussi monsieur le Président, Solidaires Finances Publiques 04 est très attentif à vos choix et décisions.

Et nous continuerons encore et toujours de veiller en toutes circonstances, à ce que l'humain soit placé au cœur des problématiques d'Hygiène, de Sécurité et de Santé au travail, afin que le Préventif demeure la priorité et que la prise en compte des conditions de vie au travail devienne « l'Essentiel ».